

INKANTER

Samedi 1^{er} janvier 2022



OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE & FERMETURE DE LA POSTE DE SAINT-THÉGONNEC

La Poste de Saint-Thégonnec a définitivement fermé ses portes depuis le mardi 28 décembre.

La commune va prendre le relais à compter du 17 janvier 2022 en ouvrant une Agence Postale Communale. Dans un premier temps, cette agence sera située à l'angle de la salle des associations (à l'ancien Point i) puis elle intégrera la Maison France Services (ancien local de La Poste) courant de l'année 2022.

Pendant ces 15 jours de battement, pour vos démarches postales, vous pouvez vous rendre à l'Agence Postale du Ti Wanik en Loc-Éguiner.

CABINET DENTAIRE

Le nouveau cabinet dentaire ouvrira ses portes le **31 janvier 2022** avec 2 dentistes.

Il n'est pour le moment pas possible de prendre rendez-vous, ni au cabinet, ni en mairie.

Nous vous tiendrons informé dès que les prises de rdv seront disponibles sur Doctolib.



BROYAGE DES SAPINS

L'association Jardin de Penfô, associée à la commune de Saint-Thégonnec Loc-Éguiner, organise pour la 3^{ème} année consécutive, une journée de broyage des sapins de Noël le **samedi 15 janvier** de 10h à 15h30 sur le parking de Ti ar re Yaouank.

Cette initiative a pour but de limiter la production de déchets.

La dépose des sapins est possible dès le 27 décembre sur le parking de Ti ar re Yaouank, jusqu'au 15 janvier à 15h30, dans l'enclos prévu à cet effet. Au-delà, vous devrez déposer votre sapin en déchetterie.

Au vu des circonstances

sanitaires actuelles, vous pourrez récupérer le paillis à partir du 16 janvier. Pour rester dans la démarche zéro déchet, pensez à apporter votre propre sac ou seau.

Grâce à cette initiative locale, et même communale, vous limitez la production de CO2. De plus, votre sapin est transformé gratuitement en paillis qui pourra être ensuite utilisé dans vos jardins. Le sapin n'est alors plus vu comme un déchet mais une ressource. À travers cette action, nous créons tous ensemble une économie circulaire qui va dans le sens d'un développement durable.

Partagez l'information autour de vous, trop de sapins terminent encore leur vie en déchetterie !



OFFREZ UNE
SECONDE VIE A VOS
SAPINS DE NOËL

SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS

Les représentants des associations peuvent, dès à présent, venir retirer dans l'une des deux mairies un dossier de demande de subvention.

Le formulaire et ses annexes sont à compléter et à retourner en format papier uniquement, pour le **25 janvier 2022**, au plus tard. **Ils doivent être dûment remplis pour être étudiés. Il est également demandé d'y joindre impérativement un RIB.** Indiquer le numéro SIRET est également obligatoire pour obtenir le versement d'une subvention communale.



Documents aussi disponibles en téléchargement : <http://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/annuaire-des-associations/>

ANNULATION DES VŒUX DU MAIRE

En raison de la crise sanitaire, la cérémonie des Vœux du Maire à la population est annulée pour la deuxième année consécutive.

COLLECTE DES DÉCHETS POUR LE BOURG DE SAINT-THÉGONNEC

Un nouveau rythme de collecte des déchets sera mis en place dans le bourg de Saint-Thégonnec

à compter du **3 février 2022.**

Si vous n'avez pas récupéré vos bacs individuels lors des permanences organisées les 17, 18 et 20 décembre, vous devez contacter le service Collecte et Valorisation des Déchets de Morlaix Communauté au

0 800 130 132 (numéro gratuit)



DROIT À L'EMPLOI SAINT-THE LOC

Récup' meubles et bois

L'association va être présente une fois par mois, à la déchetterie, pour récupérer des meubles et du bois.

L'objectif : dans un premier temps sont collectés bois et meubles sains pour les réemployer afin qu'ils ne constituent pas des déchets. Ils seront nettoyés, réparés, voire transformés dans le cadre des ateliers bricolage du mardi.

Un grand merci à Morlaix Communauté et à l'agent présent pour cette collaboration et cette confiance accordées.

Contact : 09 77 38 01 73.

Zone Artisanale de Mez Menez à Saint-Thégonnec

Mail : droitemploi.saint.the.loc@gmail.com

[TZCLDSaintTheLoc](https://www.facebook.com/TZCLDSaintTheLoc)

BIBLIOTHÈQUE

Les livres sont à l'honneur en janvier et février à la bibliothèque !

Sélection thématique : « Autour des livres »

Expositions : Deux expositions seront visibles du **3 janvier au 4 février** : « Comment fait-on un livre ? » et « la fabrication d'une bande dessinée »

Atelier coloriage : Le prochain atelier aura lieu le mercredi 5 janvier de 15h à 17h.

BB lecteurs : Les prochaines séances auront lieu le **jeudi 6 janvier** à 9h30 et 10h45. Découverte du livre pour les enfants de 0 à 3 ans. Gratuit, ouvert à tous, sans inscription.

Nuits de la lecture :

« *Aimons toujours, aimons encore !* »

Jeudi 20 janvier à 18h30 : rencontre avec Pascal Rannou, auteur de « La littérature bretonne de langue française ».

Vendredi 21 janvier à 20h : soirée pyjama, à partir de 5 ans (sur inscription, nombre de places limité).

Samedi 22 janvier à 17h : « Écoutez l'Amour ! », Les adultes aussi ont droit aux histoires. Venez écouter des lectures d'albums, de poésies, d'extraits de textes, sur le thème de l'amour.

Horaires de la bibliothèque

Mardi, jeudi et vendredi 16h30-18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h30-18h30

Samedi : 10h-12h et 14h-17h

Espace bibliothèque de Loc au Ti Wanik

Le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 14h à 17h.

Mail : bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

Tél. : 02 98 78 96 83

f [bibliothequesaintthegonnecloceguiner](https://www.bibliothequesaintthegonnecloceguiner.fr)



URBANISME – Saisine par Voie Électronique

Pour réaliser vos demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, Déclaration de Travaux...), votre commune met à votre disposition, à compter du **1^{er} janvier 2022**, un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible. Ce service concerne l'ensemble des communes membres de Morlaix Communauté.

Le dépôt en ligne, c'est :

- Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.
- Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.
- Une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.
- Plus de transparence sur le traitement de vos démarches, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.

Pour plus d'informations :

<https://bit.ly/3y9QT5C>



PERMANENCES EN MAIRIE DE SAINT-THÉGONNEC

Port du masque obligatoire

Assistante sociale

Jeudi 6 janvier 2022 de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès de la mairie de Saint-Thégonnec.

Mission locale du Pays de Morlaix

Les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois, de 14h à 17h, sur rendez-vous au 02 98 15 15 50.

Conciliateur de justice

Le vendredi 7 janvier 2022 de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès de la mairie de Saint-Thégonnec.

Accueil de proximité des Finances Publiques

Tous les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois (après-midi de 14h à 17h).

Prochaines permanences : 14/01, 28/01, 11/02, 25/02, 11/03, 25/03.

MISSION LOCALE

La mission locale du Pays de Morlaix, association Service Public de l'emploi, propose différents services gratuits et à destination des jeunes de 16 à 25 ans.



Non scolarisés, qu'ils soient apprentis, en emploi précaire ou durable, diplômés ou non, les jeunes du Pays de Morlaix seront reçus au plus près de chez eux : dans les permanences de certaines mairies (en Saint-Thégonnec : le 1^{er} et 3^{ème} mardi après-midi de chaque mois), dans les Maisons France Services de Landivisiau, St-Pol de Léon, Cléder, ou à leur siège de Morlaix dans la zone de la Boissière.

Les conseillers proposent de l'appui pour tous les aspects de la vie quotidienne : budget, logement, santé, mobilité, emploi, formation... Le dispositif « Garantie Jeunes » peut également être proposé (sur dossier), pour un accompagnement renforcé de 12 mois avec une aide financière de 497,50 €.

Contact : 02 98 15 15 50.

PASS CULTURE

Le « Pass Culture », qui offre 300 euros à dépenser pour les jeunes de 18 ans, va être étendu à partir du 1^{er} janvier aux adolescents de plus de 15 ans. Les jeunes qui en font la demande pourront bénéficier de 20 euros l'année de leurs 15 ans, 30 euros l'année de leurs 16 ans et 30 euros l'année de leurs 17 ans.

Au total, le dispositif permet aux jeunes d'avoir accès à 380 euros de produits et activités culturelles.

Plus d'info sur <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15312>



COVID-19 - Numéro vert pour la vaccination à domicile des personnes âgées

Afin d'améliorer la vaccination contre la Covid-19 chez les personnes de plus de 80 ans, un nouveau numéro vert a été mis en place pour faciliter la prise de rendez-vous de la vaccination à domicile ou chez un professionnel de santé.

Le **numéro vert 0 800 730 957** accessible gratuitement, tous les jours, de 6h à 22h permet aux personnes de plus de 80 ans de prendre rendez-vous (première, deuxième injection ou dose de rappel).

Bloavezh Mat !
Bloavezh Mat !



2 place de la mairie • Saint-Thégonnec - 29410 SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER • Téléphone : 02 98 79 61 06 / 02 98 78 07 87
2 plasenn an ti-kêr • Sant-Tegoneg - 29410 SAINT-TEGONEG LOGEGINER • Pellgomz : 02 98 79 61 06 / 02 98 78 07 87

Mail/Postel : mairie@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh • Site/Lec'hienn : [saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh](https://www.saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh) • **f** [Commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner](https://www.facebook.com/Commune-de-Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner)